

# CARMIGNAC PORTFOLIO FLEXIBLE BOND A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU0336084032

Reporting mensuel - 31/10/2022

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

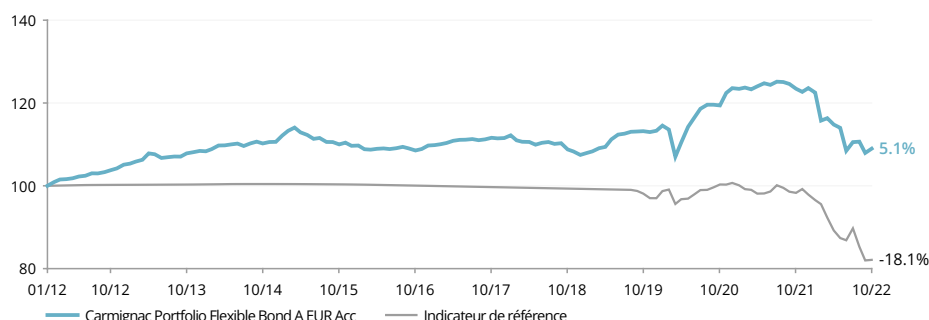
Carmignac Portfolio Flexible Bond est un fonds obligataire UCITS qui met en oeuvre des stratégies de taux et de crédit à travers le monde, tout en couvrant systématiquement le risque de change. Son approche flexible et opportuniste lui permet de déployer une stratégie d'allocation de conviction et non benchmarkée sur l'ensemble des marchés obligataires internationaux. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en oeuvre une approche d'investissement socialement responsable. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2022 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2021	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	-11.8	1.0	-11.7	-3.7	-2.3	5.1	-1.3	-0.5	0.5
Indicateur de référence	-16.1	0.2	-16.1	-16.3	-17.6	-18.1	-5.8	-3.8	-2.0
Moyenne de la catégorie	-9.8	0.3	-9.8	-7.5	-6.3	9.9	-2.6	-1.3	1.0
Classement (quartile)	3	1	3	2	1	3	2	1	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	5.9	5.6
Volatilité du benchmark	7.5	5.3
Ratio de Sharpe	-1.9	-0.1

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

VAR du Fonds	4.4%
--------------	------

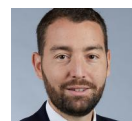
### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	0.0%
Portefeuille taux	0.6%
Dérivés actions	-0.0%
Dérivés taux	0.4%
Dérivés devises	0.2%
OPCVM	0.0%
<b>Total</b>	<b>1.2%</b>

Performances brutes mensuelles



G. Rigeade



E. Ben Zimra

## CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	5.1
Yield to Maturity	7.0%
Notation moyenne	BB+
Coupon moyen	4.3%
Nombre d'émetteurs	175
Nombre d'obligations	225

## PROFIL

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Affectation des résultats : Capitalisation

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 14/12/2007

Date de la 1ère VL : 14/12/2007

Devise de cotation : EUR

Actifs sous gestion du Fonds : 1257M€ / 1242M\$<sup>(1)</sup>

Encours de la part : 550M€

VL : 1148.31€

Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Bond



Overall Morningstar Rating™

10/2022

### GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 09/07/2019

Eliezer Ben Zimra depuis le 09/07/2019

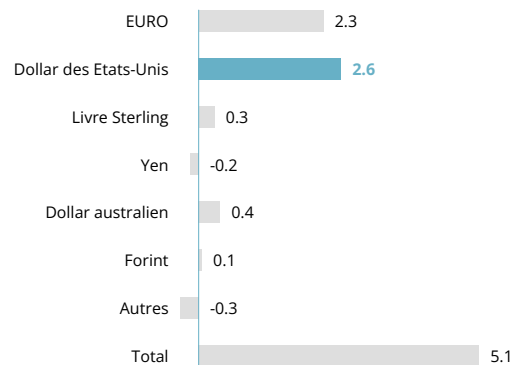
### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(2)</sup>

ICE BofA Euro Broad Market Index (coupons réinvestis).

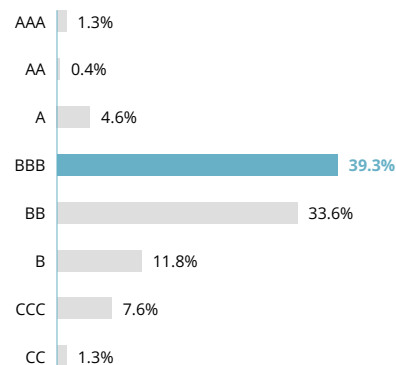
**ALLOCATION D'ACTIFS**

<b>Obligations</b>	<b>85.5%</b>
Emprunts d'Etat	20.9%
Pays développés	13.1%
Pays émergents	7.8%
<b>Emprunts privés</b>	<b>29.8%</b>
High Yield	13.9%
Investment grade	5.3%
Pays émergents	10.6%
<b>Finance</b>	<b>26.8%</b>
Dette senior	10.7%
Dette subordonnée	16.1%
<b>Emprunts Supranationaux</b>	<b>0.2%</b>
<b>ABS</b>	<b>7.8%</b>
<b>Actions</b>	<b>0.3%</b>
<b>Monétaire</b>	<b>5.3%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>8.9%</b>

**SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)**

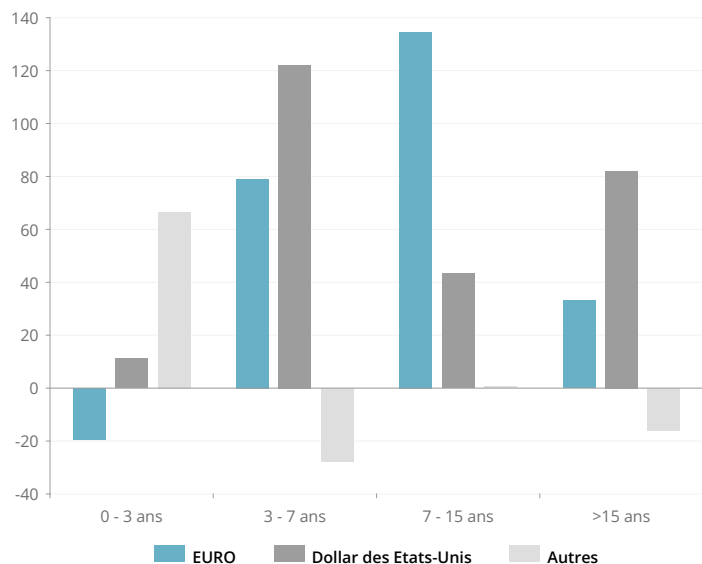


**RÉPARTITION PAR NOTATION**



Poids rebasés

**SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR MATURITÉ (EN PB)**



**EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN**



## DONNÉES ESG DU FONDS



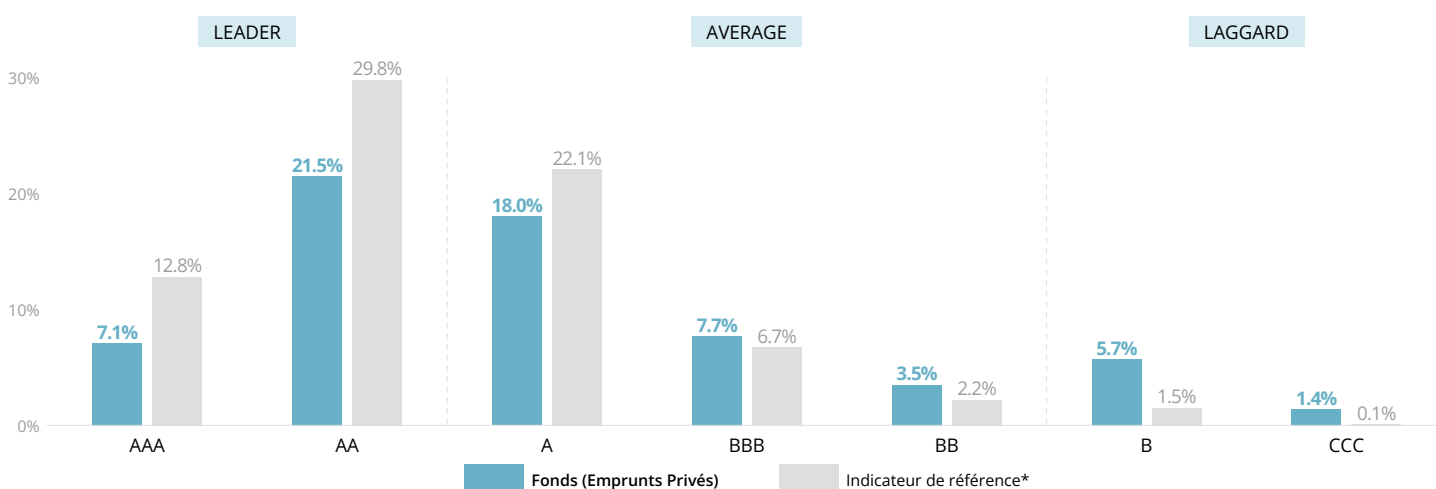
www.llelabelisr.fr

## NOTE ESG - COUVERTURE ESG DU FONDS : 64.9%

Carmignac Portfolio Flexible Bond A EUR Acc	Indicateur de référence*
AA	AAA

Source MSCI ESG

## NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

## TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
EC FINANCE PLC	0.1%	AAA
INTESA SANPAOLO SPA	0.0%	AAA
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	0.0%	AAA
DEUTSCHE BORSE AG	0.0%	AAA
ENEL SPA	0.0%	AAA

## TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
ABN AMRO BANK NV	4.6%	A
ENI SPA	1.5%	A
PETROLEOS MEXICANOS SA	1.5%	
SAZKA GROUP AS	1.4%	
PERSHING SQUARE HOLDINGS LTD.	1.4%	

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois a de nouveau été marqué par une très nette dégradation des marchés obligataires dans un environnement d'inflation encore exacerbée et une volatilité des marchés des taux d'intérêt accrue. En Europe, la BCE a ainsi procédé à une troisième hausse de ses taux directeurs, plus agressive cette fois-ci puisque à hauteur de 75 points de base, tout en préparant le marché, à un rythme plus limité pour les prochains mouvements de décembre et du début de l'année prochaine. Les chiffres de l'inflation européenne sont une nouvelle fois ressortis au-dessus des attentes et ont atteint un nouveau point haut, ce qui a alimenté un rebond additionnel des taux souverains et des taux réels européens en fin de mois. Enfin, du côté outre-Atlantique, nous avons vu à la fin du mois d'octobre les marchés intégrer dans les prix une pause des hausses des taux directeurs de la Fed, donnant ainsi des signaux moins restrictifs, et entraînant en fin de mois une rechute très marquée des taux souverains, et en particulier des taux réels. Ainsi, après avoir touché un point haut à 1,74% le 20 octobre dernier, le taux réel américain à 10 ans a progressivement baissé pour atterrir autour de 1,55% en fin de période. Ces mouvements des marchés de taux ont donné lieu à un fort rebond des marchés du crédit d'entreprise, accompagné par un resserrement des marges de crédit de presque 90 points de base. À noter que nous avons pu également assister à une normalisation des crises politiques britannique et italienne.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Dans ce contexte, le Fonds a réalisé une performance absolue, nettement positive ce mois-ci. Si nos stratégies de crédit d'entreprise ont pesé sur la performance du Fonds, principalement via un resserrement des marges de crédit entraînant une sous-performance de nos protections, nos stratégies sur les financières ont, elles, contribué positivement à la performance. Dans le même temps, notre gestion de la sensibilité aux taux d'intérêt et notre positionnement sur la courbe des taux ont contribué très positivement à la performance absolue du Fonds et ainsi permis de compenser entièrement les pertes de nos stratégies sur le crédit. In fine, nos stratégies sur l'inflation européenne ont été fructueuses durant le mois.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Dans cet environnement, le Fonds a fortement augmenté sa sensibilité aux taux d'intérêt avec notamment un biais acheteur sur les taux américains et une position neutre sur les taux cœurs européens. Cela reflète un durcissement des politiques monétaires des banques centrales qui vont selon nous se poursuivre certes, mais plus progressivement, alors que le ralentissement économique s'installe. Cela maintiendra selon nous les taux à des niveaux élevés, mais qui, compte tenu des niveaux actuels, ne présentent plus de potentiel haussier significatif et appellent donc à reconsidérer le portage offert par les stratégies de duration. Nous avons réduit nos positions vendeuses en Italie en fin de mois. Enfin, notre exposition au marché du crédit constitue toujours le cœur de notre portefeuille, avec trois principales thématiques que sont les obligations à haut rendement liées au secteur de l'énergie, la dette émergente émise par des économies exportatrices de matières premières et les obligations subordonnées financières européennes. Par ailleurs, nous maintenons des protections, néanmoins réduites sur la période, principalement sur le marché du crédit à haut rendement européen afin de gérer la volatilité à court terme. Enfin, nous disposons toujours de notre positionnement acheteur sur l'inflation en Europe, où la crise énergétique majeure qui tend à s'installer devrait pousser les anticipations d'inflation à la hausse.

## GLOSSAIRE

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield to maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Méthodologie S&P Trucost** : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : [www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf](http://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf).

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille.

Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO<sub>2</sub> / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la Tère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants <sup>(1)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(2)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(3)</sup>	Performance sur un an (%)				
												29.10.21-31.10.22	30.10.20-29.10.21	31.10.19-30.10.20	31.10.18-31.10.19	31.10.17-31.10.18
A EUR Acc	14/12/2007	CARCSHP LX	LU0336084032	B3K7RF5	L1455N146	A0M9A2	1%	1.2%	Oui	1%	—	-11.7	3.4	5.4	4.1	-2.5
A EUR Ydis	15/11/2013	CARCAEY LX	LU0992631050	BGP6SP5	L1455N294	A1W94Z	1%	1.2%	Oui	1%	—	-11.7	3.4	5.4	4.1	-2.5
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARCSHA LX	LU0807689665	BH899W2	L15064105	A1J2R1	1%	1.2%	Oui	1%	—	-12.0	3.4	5.0	3.6	-3.0
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARCSHU LX	LU0807689749	BH899X3	L15064113	A1J2R2	1%	1.2%	Oui	1%	—	-10.7	4.2	6.9	6.9	-0.1
F EUR Acc	15/11/2013	CARCFEA LX	LU0992631217	BGP6SQ6	L1455N310	A1W940	0.55%	0.75%	Oui	1%	—	-11.6	3.8	5.8	4.6	-2.1

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2022. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549



**COMMUNICATION PUBLICITAIRE** - Veuillez vous référer au DICI/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.